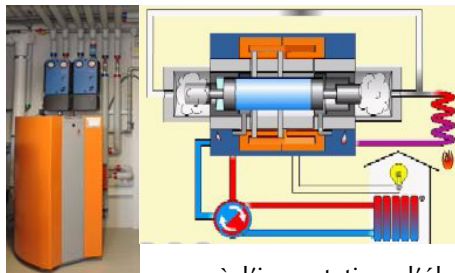




SE CHAUFFER ET PRODUIRE SON ELECTRICITE ? UN LION A LUCENS

Cosvegaz encourage ses clients soucieux d'améliorer encore l'efficacité énergétique de leur bâtiment à recourir à un couplage chaleur-force (CCF). Une réalisation exemplaire a récemment été mise en service à Lucens.



D'un encombrement équivalent à une chaudière gaz conventionnelle, le CCF LION permet de produire chaleur et électricité de manière modulable.

Par ce biais, il est possible de soulager l'environnement en minimisant le recours à l'importation d'électricité, avec son cortège d'émission de CO₂ (cf. www.electclimat.ch) et ses pertes sur les lignes de transport.

LA STATION DE VILLARS-STE-CROIX A ETE INAUGUREE



Une nouvelle station de remplissage de gaz naturel carburant est venue enrichir le réseau Cosvegaz. Cette réalisation, en partenariat avec Migrolino, permet de desservir de manière optimale une zone à forte fréquentation du trafic pendulaire tout en faisant bénéficier les utilisateurs du tarif avantageux de **98 cts/l. équivalent essence**.

L'inauguration officielle de cette 5^e station a eu lieu le 8 mai 2009 en présence des représentants des partenaires du projet : MM. Cherix, Syndic; Aveni, Migrol et Favre, directeur de Cosvegaz.



La semaine suivante, des actions promotionnelles sur les prix des carburants ont rendu l'option gaz naturel carburant encore plus intéressante.

LE MOT DU DIRECTEUR

L'énergie : mieux la connaître, pour mieux la maîtriser!

Destinées, avant tout, à orienter les consommateurs sur le choix des appareils les plus économes en énergie, voici qu'après les « étiquettes énergie » sur l'électroménager et les véhicules, apparaissent celles sur les bâtiments.

Cosvegaz encourage les propriétaires à faire établir ce Certificat Energétique Cantonal des Bâtiments pour leur habitation par un expert accrédité (cf. www.cecb.ch ou notre numéro gratuit 0800 402 403) afin d'obtenir une vision simple et claire de la qualité énergétique de leur bâtiment.

En effet, savoir situer ses consommations par rapport à d'autres, ou par rapport aux normes et directives est impératif pour entreprendre des actions correctrices à bon escient et à impact économique acceptable.

Car, reconnaissons, qu'il n'est pas évident de s'y retrouver dans l'imbricatio que constituent les problèmes d'énergie. Par d'exemple :

- Pour les véhicules, la consommation « normalisée » en l/100 km, couramment utilisée, occulte le total en litres par an.
- Pour les bâtiments, au contraire, la consommation annuelle en litre, m³, kg, kWh est connue mais quid de la consommation « normalisée » en kWh/m²?
- Pour les appareils électroménagers, autre difficulté : la puissance en Watt est indiquée mais combien cela représente-t-il de kWh à la fin de l'année?

Les étiquettes énergie, en illustrant de manière identique la qualité énergétique intrinsèque de tous ces « équipements énergivores », ont le mérite d'établir un système de référence simple et compréhensible.

Ensuite, le fait de passer ou non à l'action, nous appartient mais cette fois-ci en pleine connaissance de cause.

Pascal Favre

AGENDA 2009

- 10 au 18 octobre 2009 :** Expo de Cossonay
- 13 au 22 novembre 2009 :** Comptoir broyard à Payerne



COSVEGAZ FETE SON MILLIONIEME KWH DE BIOMETHANE (Bio CH₄)

Le 25 juin 2009, les partenaires impliqués dans la création et l'exploitation de l'usine de production de biogaz de Lavigny, ont été conviés à fêter l'injection du millionième kWh dans le réseau de Cosvegaz.

Une dégustation de grillades préparées au biométhane par les deux chefs grilleurs de Cosvegaz a clôturé dignement cet événement.



Par cette réalisation, Cosvegaz est désormais prête à répondre aux sollicitations, toujours plus insistantes, des clients et du monde politique pour une production et une exploitation d'énergie renouvelable et locale.

Par ailleurs, le biogaz produit à Lavigny, neutre sur le plan des rejets de CO₂, permettra à ses utilisateurs de réduire de manière conséquente l'impact de la taxe sur le CO₂ dont le triplement a été annoncé par le Conseil Fédéral pour le 1^{er} janvier 2010.



COSVEGAZ - **MEMBER MINERGIE®**

Contrairement à un à priori répandu, il est tout à fait possible, et même facile, d'obtenir le label Minergie pour son habitation en utilisant le gaz naturel.

De nombreux exemples, fort bien documentés, se trouvent dans la brochure « Le gaz naturel : des solutions optimales pour les maisons Minergie » publiée par l'ASIG (Association Suisse de L'industrie Gazière) et nous ne pouvons que vous recommander de la parcourir.

Afin de soutenir davantage encore l'association Minergie dans son but louable de viser à « une meilleure qualité de vie, faible consommation d'énergie », la société Cosvegaz a décidé d'y adhérer en août 2009.

CHATONNAYE ET COSVEGAZ FETENT LE MILLIONIEME KWH CONSOMME DANS LA GLÂNE FRIBOURGEOISE

Le 16 juillet 2009, en présence de M. Emmenegger, Syndic, les habitants étaient invités à se joindre à la fête du millionième kWh de gaz naturel consommé sur le territoire de la commune de Châttonnaye, première commune du district de la Glâne à avoir passé une convention avec Cosvegaz pour la construction d'un réseau de distribution de gaz naturel.



Cette manifestation a également permis de découvrir pour la toute première fois sur le réseau de Cosvegaz, la dernière réalisation des gaziers romands : l'expo mobile. Cette remorque d'exposition a été réalisée afin de permettre à chacun de prendre connaissance des multiples applications possibles du gaz naturel.



De plus, un choix toujours plus vaste de véhicules fonctionnant au gaz est venu étayer cette présentation.



Afin d'illuminer la soirée et conformément à une tradition bien établie, la torchère a été allumée par le Syndic et M. Favre, Directeur de Cosvegaz en présence des autorités de la commune de Châttonnaye et des communes avoisinantes.